

Grand Tour des Ecrins

Synthèse de la réunion avec les socioprofessionnels

Briançonnais
11 octobre 2016

Liste des participants en annexe

La présente synthèse doit se lire en complément du diaporama présenté lors de la réunion (annexe)

Dans le cadre du programme Grand Tour des Ecrins, 6 réunions dans chaque secteur du massif, ont eu lieu début octobre 2016. Les participants (une soixantaine) étaient essentiellement des socioprofessionnels (hébergeurs, accompagnateurs, transporteurs, etc.) et les réunions ont été préparées en partenariat avec les Espaces Valléens (Offices de Tourisme et Communautés de Communes). Un rappel du programme Grand Tour des Ecrins a été fait. La proposition de la mise en place d'un outil de réservation en ligne, ainsi que la structuration d'un réseau de professionnels et d'offres itinérantes en balcons (en complément du GR54) ont été présentés. L'objectif étant de mettre place des partenariats concrets PNE/Socio-professionnels/Espaces Valléens pour structurer et valoriser l'itinérance sur les destinations (vallées) du massif des Ecrins.

Information sur le projet Grand Tour des Ecrins :

Le Grand Tour des Ecrins est le résultat d'une réflexion collective initiée en 2013, qui a permis à de nombreux partenaires institutionnels et acteurs privés d'exprimer leurs attentes sur la redynamisation de l'itinérance à l'échelle du massif des Ecrins. Ainsi, le Parc national porte un programme de développement sur la période 2015-2018. Il anime un comité de pilotage à l'échelle du massif pour coordonner les actions.

La marque Grand Tour des Ecrins combine deux gammes d'offres :

- Le **GR ® 54**, Tour de l'Oisans et des Ecrins (10 à 14 jours)
- Les **Balcons de Ecrins**, des séjours de 2 à 7 jours pour découvrir les vallées, les villages en familles ou en mode plus sportif (VTT, trail...).



Le projet est positionné autour de la notion de Grand Tour du plus haut massif des Alpes du Sud, espace protégé, réalisable de plusieurs façons pour plusieurs publics. Un « Grand Tour » éco touristique dans l'un des 10 Parcs nationaux français.

Les actions structurantes du programme (2016-2017) :

> Une promotion déjà bien engagée :

Édition d'une carte touristique à l'échelle des Ecrins, site et application mobile : www.grand-tour-ecrins.fr, réalisation de reportages photos et vidéos, éditions de flyers balcons des Ecrins à venir, etc.

> L'aménagement et les travaux sur le GR ® 54 :

Balisage intégral du GR ® 54, restauration d'un quinzaine de sentiers, signalétique.

> La structuration des offres et leur commercialisation :

Constitution d'un réseau de professionnels avec les Espaces Valléens, projet de déploiement d'un outil de réservation en ligne de l'itinérance, identification de séjours en balcons, etc.

La mobilisation des professionnels sur la construction des offres d'itinérance sera un des facteurs de réussite pour faire perdurer le projet dans le temps.

► Résumé des échanges

Perspectives de commercialisation de séjours itinérants dans le Briançonnais :

L'immatriculation Tourisme et capacité à monter des produits tout compris :

La question a été posée : comment les accompagnateurs peuvent s'insérer dans la dynamique sur l'itinérance car concrètement il est difficile pour eux de commercialiser du tout compris ? Par exemple le Bureau des Guides de Chamonix a 50 % de son chiffre d'affaire généré par le Tour du Mont Blanc. La compagnie des Guides de Serre Chevalier eux ne commercialisent pas de tout compris à ce jour. Il n'est pas possible d'utiliser l'immatriculation tourisme de l'office du Tourisme de Serre Chevalier Vallée, pour ne pas avantager un prestataire plutôt qu'un autre. Certains participants suggèrent de monter, par exemple, un collectif d'hébergeur, à l'image de l'association des refuges du Thabor.

L'office du tourisme affirme son soutien au projet au travers du volet communication, et précise qu'il pourra relayer l'information sur le Grand Tour des Ecrins et les offres. Un travail sur la centrale de réservation est en cours pour faire évoluer un outil « daté ».

Valorisation d'un produit « vitrine » et appropriation des acteurs locaux :

Il est important que le territoire s'approprie le projet, et que tout le monde travaille ensemble. Si le Tour des Ecrins fascine, plusieurs freins sont identifiés : le manque de réservation en ligne, le manque de services du type : navettes (inexistante pour aller au col du Lautaret par exemple), transferts de personnes ou de bagages (autres que ceux proposés dans les offres tout compris). Un travail sur un produit « vitrine du Briançonnais » paraît pertinent. Pour cela il faut une appropriation locale, avec du travail « bénévole » dans un premier temps. Il serait peut-être pertinent, dans le cadre de la loi montagne et de financements « massif » de mettre en place une expérimentation au niveau d'un séjour itinérant. La commercialisation est un métier en soit et il faut une structure habilitée à le faire. L'étalement des clientèles en hors saison est également primordial, ainsi qu'un lien entre les vallées. Il faut travailler ensemble, avoir une vision plus globale. Il est proposé d'échanger avec le Champsaur-Valgaudemar pour transposer leur modèle (Refuges en Valgaudemar).

Travaux d'aménagement et balisage : retours sur la création d'une variante alpine au col des Grangettes :

Le col des Grangettes est actuellement considéré comme potentiellement très dangereux, et souvent les hébergeurs déconseillent à leur clients d'y passer. La création d'une variante alpine et les travaux entrepris sur celle-ci sont donc bienvenus, mais elle devra rester une variante car ça restera toujours un sentier « engagé ». Le passage actuel sur les pistes de ski et sous les remontées mécaniques n'est certes pas plaisant, mais il est important de conserver les deux possibilités pour les randonneurs.

Au Casset, les panneaux d'information des randonneurs ont régulièrement les « pieds dans l'eau ».

La pratique itinérante : les tendances locales du Briançonnais :

Les offres packagées trop ficelées ne conviennent plus, mais il est important de faciliter les transports et la réservation. Il faut peut-être travailler sur des thématiques et proposer des offres à composer à la carte plutôt qu'un produit global. Il y a un gros manque de visibilité de la destination d'itinérance, en comparaison au Mont Blanc. Beaucoup de séjours sont possibles, mais leur vente est difficile. Même les sorties à la journée seraient en baisse.

Plusieurs offres de randonnées thématiques en familles existent à la journée proposées par le bureau des guides de Serre Chevalier (« curieux de nature »). Elles pourraient être une composante de séjours itinérants.

Quelques points sur lesquels insister pour développer l'itinérance dans le Briançonnais :

Il faut envisager un travail autour des lieux de desserte des transports publics, de gros problèmes de transport (personnes et bagages) sont identifiés dans la vallée de la Guisane.

Les atouts du environnementaux (Parc national, paysages préservés) sont autant d'atout à exploiter pour faire connaître la destination.

Resalp et Alpes Loisir Evasion sont deux transporteurs à associer aux réflexions.

L'idée de faire un « Eductour » avec la presse sur un tour « vitrine » a été exprimée.

Le rallongement des saisons doivent permettre une augmentation de l'amplitude d'ouverture des hébergements.

Réflexions sur l'utilisation d'outils numériques :

Les mises à jours du TopoGuide de la FFR sont trop espacées les unes des autres et les informations pratiques sur les services deviennent « datées ».. Il faudrait d'une part réfléchir à des formats d'itinérance plus courts et avec d'autres supports que le papier en complément.

► Pistes de travail d'offres en « balcons des Ecrins » évoquées lors de la réunion :

- **Traversée Bourg d'Oisans à Vallouise via GR54/GR50**

- **Tour du Combeynot :**

Le Casset>Le Monétier>Source de la Moulette>Alpe du Lauzet>variante boucle du col de la Ponsonnière>Col du Lautaret>Alpe Villar d'Arène(par sentier des Crevasses)>Col d'Arsine>Le Casset.

- **Tour du Combeynot / Cerces**

Sur la base du Tour du Combeynot, il y'a possibilité d'agrandir la boucle en passant au refuge de Buffère, et refuge du Chardonnet (redescente par col du Chardonnet et Alpe du Lauzet), pour bénéficier d'une ouverture sur la massif des « Cerces ».

- **Traversée vers Vallouise sur le GR50 avec des ânes**

- **Randonnée itinérante autour d'Emparis :**

Le Chazelet>Emparis>Pic du mas de la Grave>Vallon de la grande buffe(refuge?)>chalet Ougier-refuge du Rif Tort(nuitée?)>refuge des clots>refuge des mouetteres (ou Chalets du Fays)>le Chazelet

► Suites à donner

Pour faire suite à la réunion, le Parc national propose de travailler à court terme sur la qualification et la promotion de trois tours qui pourraient être proposé à la carte dans un premier temps :

- Entre Guisane et Clarée (6 ou 7 étapes)
- Tour du Combeynot (3 ou 4 étapes)
- Tour du Lauzet / Cerces (3 ou 4 étapes)

Ils présentent l'avantage d'utiliser des portions du GR 54, GR 50 et de la Via Alpina et de pouvoir proposer des étapes dans des refuges et des gîtes d'étapes du Briançonnais.

Le passage éventuel vers la Clarée devra faire l'objet d'un échange avec les gardiens de refuges concernés (Buffère et Chardonnet).

Cf schéma ci-dessous.

Actions à engager :

1. Rédaction de roadbooks des 3 itinéraires :

Une consultation pour faire rédiger des road book pour ces 3 circuits itinérants est d'ores et déjà engagée (infos pratiques, pas à pas, patrimoines, services...). Le nombre d'étapes exact sera précisé à la commande avec le rédacteur et les socioprofessionnels. Il faudra également définir les noms définitifs des produits (Cf : schéma ci-dessous).

Les 3 itinéraires seront saisies dans l'application Geotrek pour pouvoir être valorisés vers la mi 2017 dans le portail et l'application mobile www.grand-tour-ecrins.fr

2. Flyers de présentation :

Un flyer présentant ces itinéraires pourrait également être édité dès 2017 dans le cadre d'une collection de flyers qui seront réalisés progressivement d'ici à fin 2017. La création d'un flyer GR 54 à l'échelle du massif est également programmée pour mars 2017.

3. Outil de réservation en ligne :

La mise en place de l'outil de réservation en ligne du Grand Tour reste lié au résultat de l'appel d'offre en cours (clôt début novembre). En fonction de la solution retenue, le Parc national, en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal pourrait solliciter les hébergeurs pour envisager la mise en place d'un test dès la mi

2017 sur un des produits itinérants évoqués ci-dessus.

Des réunions d'informations conjointes devraient être proposées au premier trimestre de 2017 une fois le prestataire sélectionné.

4. Promotion :

Le Parc national et l'Office de Tourisme s'organiseront pour promouvoir le Grand Tour des Ecrins, et les boucles locales dans les outils de l'OT et du Parc (web, relations presse, réseaux sociaux, diffusion des éditions, ...).

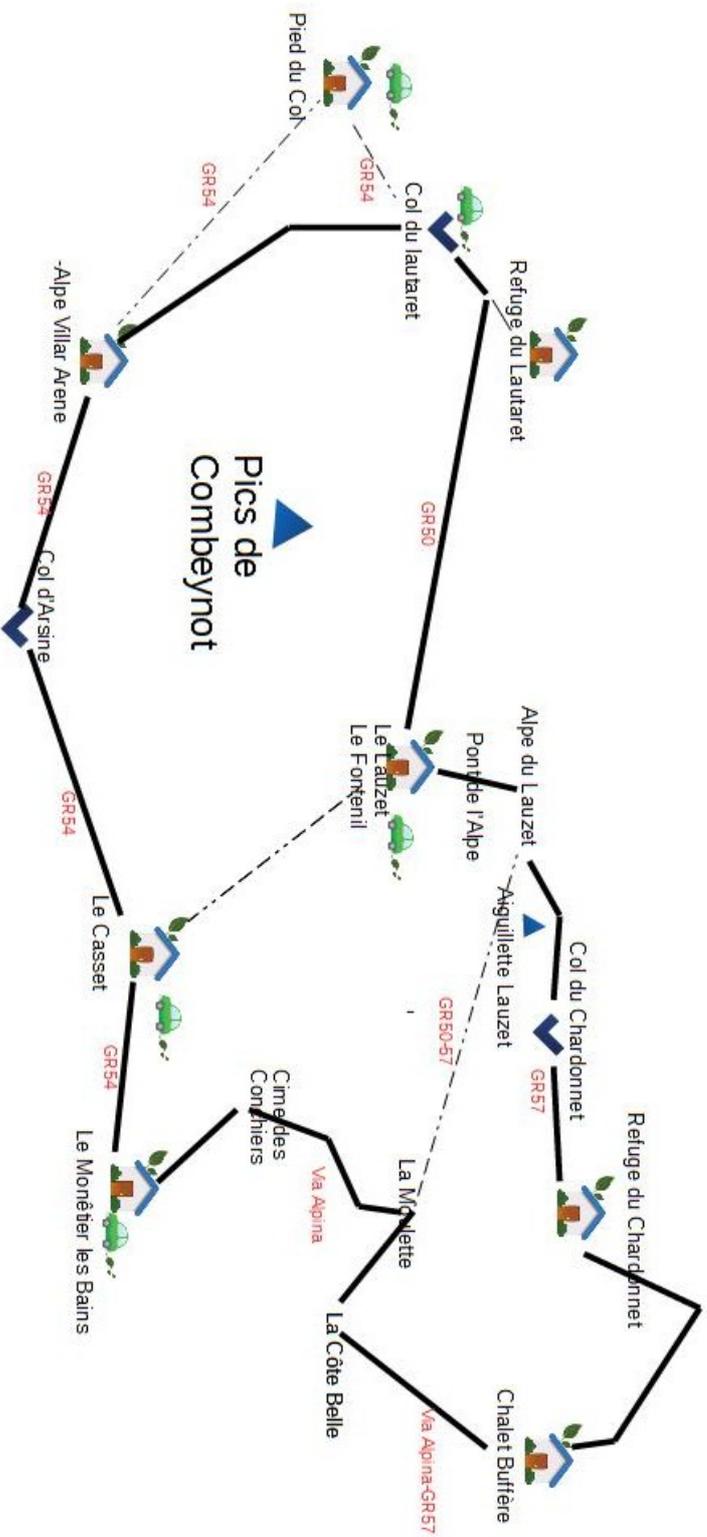


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

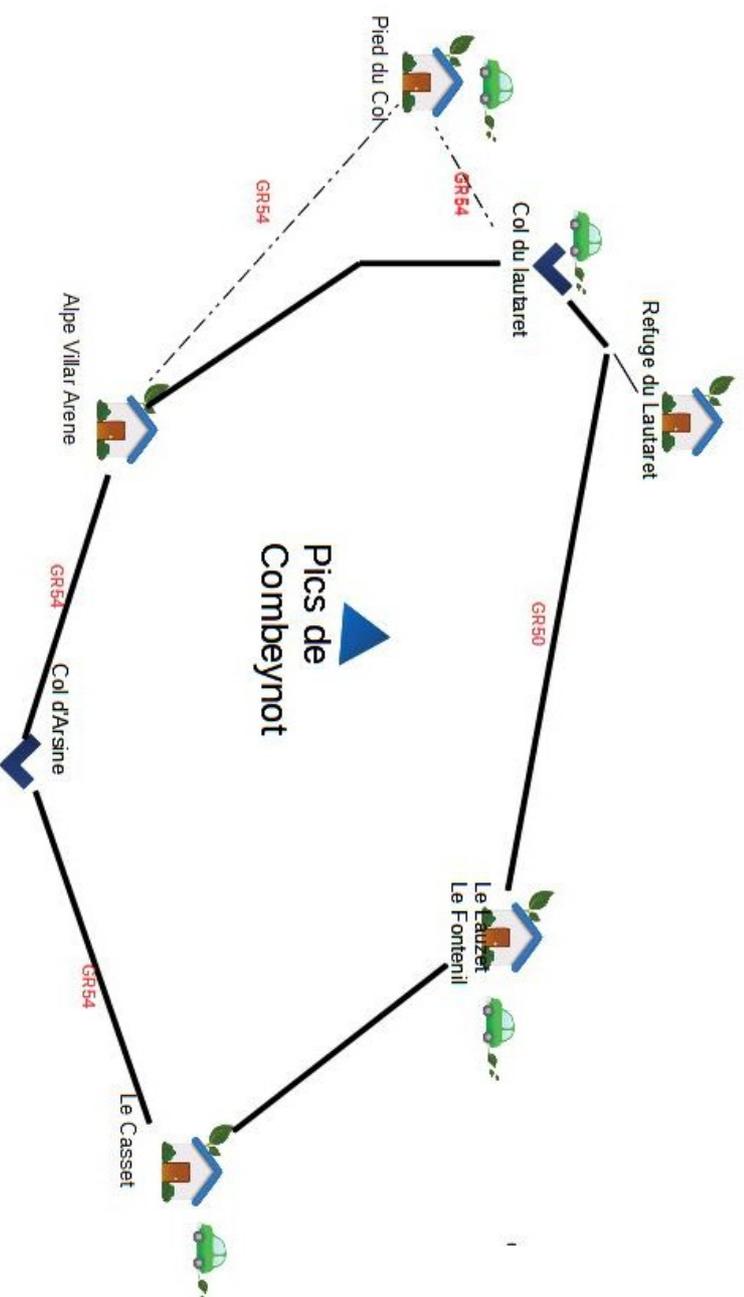


Projet financé avec le concours de la Région Provence-Alpes-Cote d'Azur, de l'État avec le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Entre Guisane et Clar e



Tour du Combeynot



Tour Lauzet / Cerces

